

FORMATION PRAP IBC

PREVENTION DES
RISQUES LIES A
L'ACTIVITE
PHYSIQUE

INDUSTRIE,
BÂTIMENT ET
COMMERCE



OBJECTIFS

Permettre au personnel d'entreprise ou d'établissement des secteurs Industrie, Bâtiment, Bureaux, Commerce (IBC), de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

COMPETENCES VISEES



- Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.



PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation



DUREE

2 jours soit 14h00 Minimum



INTERVENANTS

Formateur PRAP IBC formé et certifié par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)



EVALUATION

Évaluation théorique et pratique réalisée tout au long de la formation et une certification finale selon la grille de certification des compétences Acteur PRAP IBC de l'INRS



NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum



PERSONNES CONCERNEES

Tout salarié des secteurs Industrie, Bâtiment, Bureaux, Commerce (IBC), concerné par la prévention des risques liés à l'activité physique.



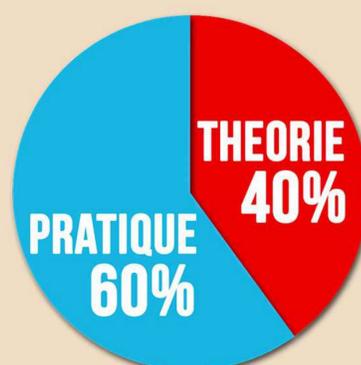
METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exposé
- Analyse de situations de travail et d'accidents
- Travail en sous groupe
- Mises en situations pratique



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ressource multimédia
- Accessoires divers (Vertèbre, Articulation, Caisses à poignées...)



FORMATION PRAP IBC

PREVENTION DES
RISQUES LIES A
L'ACTIVITE
PHYSIQUE

INDUSTRIE,
BÂTIMENT ET
COMMERCE



ATTRIBUTION FINALE

Certificat ACTEUR
PRAP IBC

Attestation de fin de
formation

Remise Livret Acteur
PRAP IBC, conforme au
document de référence
de l'INRS



CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THEORIQUE : 40 %

Accueil des stagiaires.

Présentation du formateur PRAP et des stagiaires.

Présentation de la formation (validité / recyclage), des objectifs et des compétences.

L'INTERET DE LA PREVENTION

- Les différents enjeux de la démarche PRAP
- Les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

LES RISQUES DE SON METIER

- Notion de danger, de situation dangereuse, de dommage et de risque
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- Les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

LES DOMMAGES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

OBSERVER SON TRAVAIL POUR IDENTIFIER CE QUI PEUT NUIRE A SA SANTE

- L'analyse dans sa situation de travail, des déterminants de son activité physique
- Les facteurs de risques et de sollicitation

FAIRE REMONTER L'INFORMATION AUX PERSONNES CONCERNEES

- Identifier les personnes concernées
- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise.

SE PROTEGER EN RESPECTANT LES PRINCIPES DE SECURITE ET D'ECONOMIE D'EFFORT

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les aides techniques à la manutention

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 60 %

PROPOSER DES AMELIORATIONS DE SA SITUATION DE TRAVAIL

- Retour d'expérience et partage d'informations
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Analyse de situations de travail

PRINCIPES DE SECURITE PHYSIQUE ET D'ECONOMIE D'EFFORT EN FONCTION DES ACTIVITES DES OPERATEURS DE SA SITUATION DE TRAVAIL

- Application des règles de sécurité physique et d'économie d'effort lors d'exercice pratique
- Identification et utilisation de différents équipements mécaniques et aides à la manutention

MAINTIEN DES CONNAISSANCES : 7 heures tous les 2 ans

CONTACT OFPS : 01.78.52.98.78
www.ofps78.fr

Mis à jour le 1er Septembre 2022

